

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.05.2021

Numéro de version 1

Révision: 25.05.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**Nom du produit: **ARBRE MAGIQUE Frosted Pine Tree**

UFI: QYSN-NT38-QW00-PEW0

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Emploi de la substance / de la préparation Assainisseur d'air désodorisant

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Producteur/fournisseur:**

WUNDER-BAUM AG
Emdwiesenstrasse 29
CH-8240 Thayngen
Switzerland
Tel. +41 52 645 0707

Service chargé des renseignements:

WUNDER-BAUM Limited
27-29 Orwell Road
Rathgar D06 FK54, Dublin 6
Ireland
Tel. +1 3157 889 438
Email: chemicalsafety@littletrees.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris
Hôpital Fernand Widal
200 Rue du Faubourg Saint-Denis
F-75475 Paris Cedex 10
France
Telephone: +33 1 40 05 43 28
Emergency telephone: +33 1 40 05 48 48
ORFILA (INRS) telephone: +33 (0)1 45 42 59 59 (to reach any of the toxcentres)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.05.2021

Numéro de version 1

Révision: 25.05.2021

Nom du produit: **ARBRE MAGIQUE Frosted Pine Tree**

(suite de la page 1)

Pictogrammes de danger

GHS07 GHS09

Mention d'avertissement Attention**Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

1-(1,2,3,5,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthyl)ethan-1-one
 Citronellol
 6,7-Dihydro-1,1,2,3,3-pentamethyl-4(5H)-indanone
 pin-2(3)-ène
 linalyl acetate
 Methyl atrarate
 3-Carene
 (S)-p-mentha-1,8-diène
 Coumarine
 Linalol
 2,4-Dimethyl-3-Cyclohexene-1-Carboxaldehyde
 eucalyptol

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P501 Éliminer le ou les produits usagés avec les ordures ménagères; Éliminer le ou les produits inutilisés dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

2.3 Autres dangers**Résultats des évaluations PBT et vPvB****PBT:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**vPvB:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien**

128-37-0 | 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Liste II

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2 Mélanges****Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.**Composants dangereux:**CAS: 68155-66-8
EINECS: 268-978-31-(1,2,3,5,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthyl)
ethan-1-one
⚠ Aquatic Chronic 1, H410; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens.
1B, H317

≥5-<10%

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.05.2021

Numéro de version 1

Révision: 25.05.2021

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Frosted Pine Tree

(suite de la page 2)

CAS: 120-51-4 EINECS: 204-402-9 Reg.nr.: 01-2119976371-33-xxxx	Benzoate de benzyle ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Acute Tox. 4, H302	2,5-5%
CAS: 18479-58-8 EINECS: 242-362-4 Reg.nr.: 01-2119457274-37-xxxx	2,6-diméthyl-2-octène-2-ol ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	1-2,5%
CAS: 105-53-3 EINECS: 203-305-9 Reg.nr.: 01-2119886972-18-0004	malonate de diéthyle ⚠ Eye Irrit. 2, H319	1-2,5%
CAS: 79-92-5 EINECS: 201-234-8 Reg.nr.: 01-2119446293-40-XXXX	camphene ⚠ Flam. Sol. 2, H228; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	≥0,25-<1%
CAS: 106-22-9 EINECS: 203-375-0 Reg.nr.: 01-2119453995-23-XXXX	Citronellol ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1B, H317	≥0,1-<1%
CAS: 33704-61-9 EINECS: 251-649-3 Reg.nr.: 01-2119977131-40-XXXX	6,7-Dihydro-1,1,2,3,3-pentaméthyl-4(5H)-indanone ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1B, H317	≥0,25-<1%
CAS: 80-56-8 EINECS: 201-291-9	pin-2(3)-ène ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; ⚠ Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B, H317	≥0,25-<1%
CAS: 115-95-7 EINECS: 204-116-4 Reg.nr.: 01-2119454789-19-xxxx	linalyl acetate ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B, H317	≥0,1-<1%
CAS: 65405-77-8 EINECS: 265-745-8 Reg.nr.: 01-2119987320-37-XXXX	(Z)-3-hexenyl salicylate ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	≥0,25-<1%
CAS: 469-61-4 EINECS: 207-418-4	alpha-Cedrene ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Acute 1, H400 (M=10); Aquatic Chronic 1, H410 (M=10)	≥0,25-<1%
CAS: 128-37-0 EINECS: 204-881-4 Reg.nr.: 01-2119480433-40-XXXX	2,6-di-tert-butyl-p-crésol ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	≥0,1-<0,25%
CAS: 4707-47-5 EINECS: 225-193-0	Méthyl atrarate ⚠ Skin Sens. 1B, H317	≥0,1-<1%
CAS: 13466-78-9 EINECS: 236-719-3	3-Carene ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; ⚠ Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	≥0,1-<0,25%
CAS: 5989-54-8 EINECS: 227-815-6	(S)-p-mentha-1,8-diène ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B, H317	≥0,1-<0,25%
CAS: 91-64-5 EINECS: 202-086-7 Reg.nr.: 01-2119943756-26-xxxx	Coumarine ⚠ Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1B, H317	≥0,1-<1%
CAS: 78-70-6 EINECS: 201-134-4 Reg.nr.: 01-2119474016-42-xxxx	Linalol ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1B, H317	≥0,1-<1%

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.05.2021

Numéro de version 1

Révision: 25.05.2021

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Frosted Pine Tree

(suite de la page 3)

CAS: 68039-49-6 EINECS: 268-264-1	2,4-Dimethyl-3-Cyclohexene-1-Carboxaldehyde ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1B, H317	≥0,1-<0,25%
CAS: 470-82-6 EINECS: 207-431-5 Reg.nr.: 01-2119967772-24-0007	eucalyptol ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Skin Sens. 1B, H317	≥0,1-<1%
CAS: 546-28-1	beta-cedrene ⚠ Aquatic Acute 1, H400 (M=10); Aquatic Chronic 1, H410 (M=10)	≥0,025-≤0,1%
CAS: 76-22-2 EINECS: 200-945-0 Reg.nr.: 01-2119966156-31-XXXX	bornane-2-one ⚠ Flam. Sol. 2, H228; ⚠ STOT SE 2, H371; ⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315	≤0,1%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1 Description des mesures de premiers secours****Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.**Après contact avec la peau:**

Laver abondamment à l'eau et au savon.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque une irritation cutanée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction:**CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers**Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

FS

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.05.2021

Numéro de version 1

Révision: 25.05.2021

Nom du produit: **ARBRE MAGIQUE Frosted Pine Tree**

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les eaux souterraines, les plans d'eau et les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Assainisseur d'air désodorisant

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

128-37-0 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

VLEP (France) Valeur à long terme: 10 mg/m³

76-22-2 bornane-2-one

VLEP (France) Valeur à long terme: 12 mg/m³, 2 ppm

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

Protection des mains:

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.05.2021

Numéro de version 1

Révision: 25.05.2021

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Frosted Pine Tree

(suite de la page 5)

En cas de contact prolongé avec la peau, utiliser des gants de protection.

Le port de gants n'est pas obligatoire lorsque le produit est utilisé comme prévu.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation (EN374).

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux/du visage Pas nécessaire.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les eaux souterraines, les plans d'eau et les égouts.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Couleur:	Selon désignation produit
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non applicable.
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non applicable.
Inflammabilité:	Non déterminé.
Limites inférieure et supérieure d'explosion	
Inférieure:	Non applicable.
Supérieure:	Non applicable.
Point d'éclair	Non applicable.
Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Température de décomposition:	Non déterminé.
pH	Non applicable.
Viscosité:	
Viscosité cinématique	Non applicable.
Dynamique:	Non applicable.
Solubilité	
l'eau:	Insoluble
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non applicable.
Pression de vapeur:	Non applicable.
Densité et/ou densité relative	
Densité:	Non déterminée.
Densité relative	Non applicable.
Densité de vapeur:	Non applicable.
Caractéristiques des particules	Voir point 3.

9.2 Autres informations

Aspect:

Forme: Solide

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

Température d'inflammation: Non déterminé.

Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.05.2021

Numéro de version 1

Révision: 25.05.2021

Nom du produit: **ARBRE MAGIQUE Frosted Pine Tree**

(suite de la page 6)

Changement d'état

Point/l'intervalle de ramollissement:

Propriétés comburantes

Non déterminée.

Taux d'évaporation:

Non applicable.

9.2.1 Informations concernant les classes de danger

physique

Substances et mélanges explosibles

néant

Gaz inflammables

néant

Aérosols

néant

Gaz comburants

néant

Gaz sous pression

néant

Liquides inflammables

néant

Matières solides inflammables

néant

Substances et mélanges autoréactifs

néant

Liquides pyrophoriques

néant

Matières solides pyrophoriques

néant

Matières et mélanges auto-échauffants

néant

Substances et mélanges qui dégagent des gaz

inflammables au contact de l'eau

néant

Liquides comburants

néant

Matières solides comburantes

néant

Peroxydes organiques

néant

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

néant

Explosibles désensibilisés

néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

125-12-2 acétate de exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle

Oral	LD50	10.000 mg/kg (rat)
------	------	--------------------

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.05.2021

Numéro de version 1

Révision: 25.05.2021

Nom du produit: **ARBRE MAGIQUE Frosted Pine Tree**

(suite de la page 7)

Dermique	LD50	20.000 mg/kg (lapin)
120-51-4 Benzoate de benzyle		
Oral	LD50	1.700 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	4.000 mg/kg (lapin)
79-92-5 camphene		
Oral	LD50	5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	2.500 mg/kg (lapin)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

128-37-0 | 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Liste II

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

469-61-4 alpha-Cedrene

EC50 | 0,05 mg/kg (daphnia)

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Pas d'autres informations importantes disponibles.

vPvB: Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.05.2021

Numéro de version 1

Révision: 25.05.2021

Nom du produit: **ARBRE MAGIQUE Frosted Pine Tree**

(suite de la page 8)

12.7 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Éliminer le ou les produits usagés avec les ordures ménagères; Éliminer le ou les produits inutilisés dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Catalogue européen des déchets

Le code de déchets 20 03 01 s'applique aux produits usagés. Le code de déchets 16 03 05* ou 16 03 06 s'applique aux produits inutilisés.

20 03 01	déchets municipaux en mélange
16 03 05*	déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses

Emballages non nettoyés:

Recommandation: De petites quantités peuvent être éliminées avec les ordures ménagères.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR, IMDG, IATA UN3077

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR 3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (1-(1,2,3,5,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthyl)ethan-1-one, camphene)

IMDG ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (1-(1,2,3,5,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthyl)ethan-1-one, camphene), MARINE POLLUTANT

IATA ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (1-(1,2,3,5,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthyl)ethan-1-one, camphene)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, IMDG, IATA



Classe 9 Matières et objets dangereux divers.
Étiquette 9

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA III

14.5 Dangers pour l'environnement

Marine Pollutant: Signe conventionnel (poisson et arbre)

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.05.2021

Numéro de version 1

Révision: 25.05.2021

Nom du produit: **ARBRE MAGIQUE Frosted Pine Tree**

(suite de la page 9)

Marquage spécial (ADR): Signe conventionnel (poisson et arbre)
Marquage spécial (IATA): Signe conventionnel (poisson et arbre)

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): 90
No EMS: F-A,S-F
Stowage Category A
Stowage Code SW23 When transported in BK3 bulk container, see 7.6.2.12 and 7.7.3.9.

Attention: Matières et objets dangereux divers.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

Indications complémentaires de transport:

Ce produit n'est pas soumis aux prescriptions de l'ADR ni de l'IMDG en vertu de la disposition spéciale N°335 relative aux faibles quantités de UN 3077.
 En vertu de la disposition spéciale IATA n ° A197 pour les matières portant les numéros UN 3077 et 3082, ce produit peut être transporté en tant que "Not Restricted - N.R." du fait qu'il est transporté dans des emballages d'une contenance nette maximale de 5 L/kg. Les dispositions générales d'emballage de l'IATA sont à respecter.

ADR

Quantités limitées (LQ)
Quantités exceptées (EQ)

5 kg
 Code: E1
 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 g
 Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 g

Catégorie de transport

3

Code de restriction en tunnels

-

IMDG

Limited quantities (LQ)
Excepted quantities (EQ)

5 kg
 Code: E1
 Maximum net quantity per inner packaging: 30 g
 Maximum net quantity per outer packaging: 1000 g

"Règlement type" de l'ONU:

UN 3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (1-(1,2,3,5,6,7,8,8A-OCTAHYDRO-2,3,8,8-TETRAMETHYL-2-NAPHTHYL) ETHAN-1-ONE, CAMPHENE), 9, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

Catégorie SEVESO E2 Danger pour l'environnement aquatique

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 200 t

(suite page 11)

FS

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.05.2021

Numéro de version 1

Révision: 25.05.2021

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Frosted Pine Tree

(suite de la page 10)

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t**Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (UE) 2019/114**Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Prescriptions nationales:**Indications sur les restrictions de travail:** Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique du mélange n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Indication des modifications:

RUBRIQUE 2, RUBRIQUE 3: Mise à jour de la classification et de l'étiquetage du produit en raison de:

- Mise à jour des classifications des ingrédients conformément à la dernière version du guide d'étiquetage de l'IFRA/ de l'annexe VI du règlement CLP

RUBRIQUE 14: Mise à jour du contenu reflétant la nouvelle classification du produit

RUBRIQUE 15: Mise à jour du contenu sur la base de nouvelles informations disponibles

RUBRIQUE 16: Mise à jour du contenu sur la base de nouvelles informations disponibles

Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H228 Matière solide inflammable.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Date de la version précédente: 10.11.2020**Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.05.2021

Numéro de version 1

Révision: 25.05.2021

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Frosted Pine Tree

(suite de la page 11)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Flam. Sol. 2: Matières solides inflammables – Catégorie 2

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B

STOT SE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 2

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

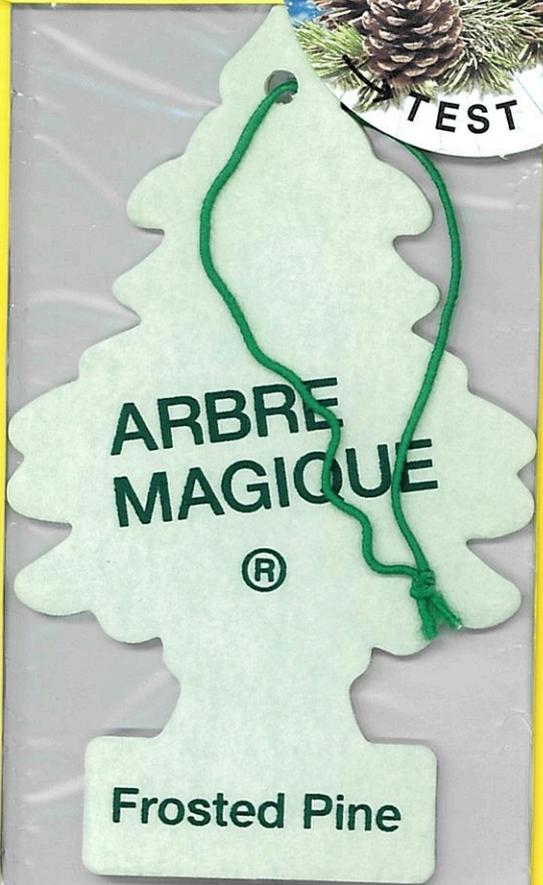
Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

FS



Arbre Magique®

Désodorisant



(FR) Retirer le Sapin de l'emballage. Jeter l'emballage. Évitez le contact du produit avec les surfaces. À utiliser de préférence avant: 2027.
(ES) Sacar el Pino del embalaje. Desechar el embalaje. Evitar el contacto del producto con cualquier tipo de superficie. Utilizar preferentemente antes de: 2027.

Frosted Pine Tree
UFI: QYSN-NT38-QW00-PEW0
5g



Attention Tenir hors de portée des enfants, EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Eliminer le ou les produits usagés avec les ordures ménagères; Eliminer le ou les produits inutilisés dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une irritation cutanée. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Contient 1-(1,2,3,5,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8-tetraméthyl-2-naphthyl)éthan-1-one; Citronellol; 6,7-Dihydro-1,1,2,3,3-pentaméthyl-4(5H)-indanone; pin-2(3)-ène; Linalyl acetate; Methyl atrarate; 3-Carene; (S)-p-mentha-1,8-diène; Coumarine; Linalol; 2,4-Diméthyl-3-Cyclohexène-1-Carboxaldehyde; Eucalyptol.

Atención Mantener fuera del alcance de los niños. EN CASO DE CONTACTO CON LA PIEL: Lavar con agua y jabón abundantes. Si se necesita consejo médico, tener a mano el envase o la etiqueta. Elimine los productos usados con la basura doméstica; Elimine los productos sin usar en un lugar de recogida de residuos especiales o peligrosos. Puede provocar una reacción alérgica en la piel. Provoca irritación cutánea. Tóxico para los organismos acuáticos, con efectos nocivos duraderos. Contiene 1-(1,2,3,5,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8-tetraméthyl-2-naphthyl)éthan-1-one; Citronelol; 6,7-Dihydro-1,1,2,3,3-pentaméthyl-4(5H)-indanone; pin-2(3)-eno; Linalyl acetate; Methyl atrarate; 3-Carene; (S)-p-menta-1,8-diéno; Coumarina; Linalol; 2,4-Diméthyl-3-Cyclohexene-1-Carboxaldehyde; Eucalyptol.

En caso de accidente consultar al Servicio Médico de Información Toxicológica. Teléfono: 915 620 420



Fabriqué en Suisse
WUNDER-BAUM Ltd.
27-29 Orwell Road
Rathgar
Dublin 6
+1 315 788 9438
arbremagique.eu



R0-21